



## le titulaire d'un livret A décède, l'argent est pour qui?

Par **lafricain**, le **09/11/2012 à 22:19**

Bonsoir,

Mon mari vient de prendre du compte courant joint de Monsieur et Madame 8600 euros pour placer cette somme sur un livret A à son nom.

Je me suis aperçu de cette démarche dans le dernier relevé bancaire et Monsieur m'a dit que de toute façon cet argent me reviendrait s'il lui arrivait quelque chose.

Nous sommes mariés sous le régime de la communauté depuis 6 ans sans enfant et Monsieur à 3 enfants d'un premier mariage.

Qu'en est il?

Cordialement